



Site historique de Grimaldi de Monaco

Le mot du Maire

À voir perdurer l'absence de signalétique dans la Grande rue certains ont peut-être pensé que les panneaux routiers, à l'instar de l'huile ou de la moutarde, venaient d'Ukraine et ils n'ont peut-être pas tort car depuis le mois de mars les services municipaux sont à la peine pour obtenir l'achèvement des travaux d'aménagement routier du centre-ville. Aux dernières nouvelles tout devrait rentrer dans l'ordre en ce début de mois de juillet mais avec les panneaux tout neufs de nouvelles dispositions pour le stationnement devront être prises en compte. En effet, afin de faciliter l'accès aux commerces, la Grande rue est devenue zone « bleue » avec une durée de stationnement limitée, de même que la placette jouxtant le parc du Paradis des Loups. Pour ceux qui s'inquiéteront de la commodité d'un stationnement de plus longue durée, la carte ci-contre rappelle toutes les possibilités de stationnement dans notre ville avec plus de 400 places publiques permettant d'accéder **en moins de 3 minutes à pied** à l'ensemble des commerces et des habitations du centre-ville (les cercles sur la carte centrés sur les zones de stationnement ont un rayon de 200 m soit environ 3 min. de marche).

Du côté du respect des règles, depuis son arrivée début mai, notre nouveau garde-champêtre s'est attaché à une démarche « pédagogique » afin de ramener à un meilleur sens civique ceux d'entre nous qui ont pris depuis quelques temps des libertés avec le code de la route, notamment aux abords des écoles. A partir du début de ce mois de juillet les actions deviendront plus fermes et il en coûtera au minimum 35 € pour les stationnements hors emplacements, hors délais ou à contresens voire 135 € pour les stationnements très gênants ou dangereux. Est-il besoin de rappeler que les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons et qu'il n'est pas admissible de contraindre notamment les enfants, les mamans avec leur poussette ou les personnes handicapées à risquer leur vie sur la chaussée pour s'éviter quelques minutes de marche. Les contrôles de vitesse en partenariat avec la gendarmerie seront également accentués et à cet égard je rappelle à tous les distraits que depuis un an la vitesse est limitée à 30 km/h dans le centre-ville, non seulement pour des raisons de sécurité mais aussi de bruit pour les riverains (au-delà de 30 km/h le bruit de roulement des véhicules « normaux » prend nettement le pas sur celui du moteur).

Mon propos du mois sur les questions de circulation ne serait pas complet si je ne parlais pas des travaux à venir. En effet, après le long chantier de la Grande rue, la fermeture des ponts Maginot et Schwabmünchen en mai et juin par le Département pour leur mise en sécurité, la fermeture de la rue Thiers par la Communauté de Communes et le syndicat des eaux en juin pour la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, nous aurons encore à supporter, dès le début du mois

d'août, la fermeture du faubourg de Belfort à partir de l'avenue de Schwabmünchen jusqu'à la place des Mineurs pour la réfection du réseau pluvial et l'enfouissement des réseaux secs par la commune et à partir de début septembre une fermeture de la rue Traversière et de la rue du Tilleul pour l'enfouissement de la ligne haute tension par ENEDIS. Autant dire que notre patience sera encore mise à rude épreuve pour de longs mois !



**Les comptes rendus des réunions
du Conseil municipal
des 19 mai et 16 juin
sont consultables sur le site internet
de la mairie www.giromagny.fr**

Rencontres des Sites historiques Grimaldi de Monaco samedi 4 et dimanche 5 juin

Pour pérenniser les liens entre les collectivités ayant un passé commun avec la Principauté de Monaco, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco rend visite depuis plusieurs années déjà aux « anciens fiefs » de la dynastie des Grimaldi. Le Prince a souhaité que soit organisée chaque année, sur la place du Palais, une rencontre des Sites historiques Grimaldi de Monaco. Pour cette 3^e édition les communes invitées par la Fédération des Sites historiques Grimaldi de Monaco organisatrice de cette manifestation, étaient : Hambye, Granville, Saint Lô, Moyon, Torigni-sur-Vire, Percy et Cherbourg pour le département de la Manche. Cagnes-sur-Mer, La Turbie, Peille, Puget-Théniers,

Antibes Juans-les-Pins pour les Alpes-Maritimes ainsi que Belfort et Giromagny pour le Territoire de Belfort. Le maire, Christian Coddet, s'est rendu à Monaco accompagné de quatre élus sans frais pour la commune. Marylène Swietek artisan d'art céramiste (Envol Création), Christophe Thurnherr, marqueteur d'art, exerçant tous deux à Giromagny, et Pascal Contet, musicien et président du festival Fort en musique, complétaient la délégation de « Giromagny ». Ces journées, placées sous le signe du partage et de la convivialité, ont pour but de promouvoir les communes au travers de leur patrimoine gastronomique, artisanal, culturel, historique ou musical.



Le maire Christian Coddet reçoit le label Sites historiques Grimaldi de Monaco des mains de S.A.S le Prince Albert II.



S.A.S le Prince Albert II rend visite au chalet « Giromagny »



Pascal Contet sur scène



Marylène Swietek (Envol Création) céramiste d'art

Un peu d'histoire...

En 1659, le roi Louis XIV octroie à son premier ministre, le cardinal Mazarin, en remerciements des services accomplis, un ensemble de terres annexées au royaume de France dont le comté de Belfort et la seigneurie du Rosemont (Giromagny et villages). À la mort du cardinal, ses fiefs sont transmis à sa nièce préférée Hortense Mancini puis à ses descendants jusqu'à Louise d'Aumont, dernière duchesse de Mazarin qui épouse en 1777 Honoré Grimaldi, futur Prince Honoré IV.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco possède, entre autre, les titres de comte de Rosemont et de comte de Belfort.



Christophe Thurnherr, marqueteur d'art

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966
Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr	

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53
CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur en Justice

Mercredis 6 et 20 juillet de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Mercredis 13 & 27 juillet de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 03 39 53 06 53

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire
• 03.84.27.14.18

✉ Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations
• 03.84.27.02.10

✉ Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale
• 03.84.27.14.80

✉ Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

En juillet

Samedi 2	Marche La Solidaire départ 14h30 Résidence St Joseph Contact Sophie Canal : 03 84 27 14 61
Dimanche 3	InFORTmations (voir annonce ci-contre)
Mercredi 13	Soirée festive place des mineurs (voir annonce ci-contre)
Judis 16 & 28	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Mardi 19	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Dimanche 31	Passage du tour de France féminin

Le dimanche 24 juillet, le Club Vosgien Giromagny vous propose une randonnée intitulée « Sur les Sentiers de Randonnée des Forts », journée organisée à l'occasion du Centenaire du Département.

Cette randonnée a pour départ le fort des Basses Perches et pour arrivée le fort Ordener.

Renseignements, inscription obligatoire
au 06 42 13 60 37.

Tribune de l'opposition

Article non fourni

Fête Nationale : Rendez-vous place des mineurs le 13 juillet !



La commission animation vous propose pour la fête nationale une soirée festive avec ambiance musicale, marché de producteurs, artisanat, buvette avec le FC Giro-Lepuix, petite restauration...

À partir de 18h, arrivées des véhicules de l'association Choc Memory accompagnés des Miss Excellence Franche-Comté.

Cet été, la médiathèque vous propose

- Quatre ateliers de création artistique animés par Denise Crolle-Terzaghi. Pour enfants et adultes.

- Le quatrième volet de l'exposition photographique consacrée aux quatre éléments débutera en juillet et restera visible dans les locaux de la médiathèque jusque fin septembre. Venez découvrir la sélection de clichés que vous proposent cinq photographes sur le thème du FEU.

Contact, réservation, renseignements 03.84.29.03.57
ou mediathèque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

« InFORTmations »

Les visites estivales du Fort Dorsner reprennent le dimanche 3 juillet. Pendant tout l'été, venez découvrir ou redécouvrir le Fort les mercredis et dimanches de 14 heures à 18 heures (dernière entrée à 17h15). Les travaux de restauration ont avancé ces derniers mois ce qui permet de proposer aux visiteurs la découverte de 2 nouvelles salles. Le circuit jeu pour les enfants a été revu, des cadeaux sont à gagner pour ceux qui découvrent la combinaison du coffre aux trésors.

Des visites de nuit à la lampe à pétrole sont programmées les samedis 9 et 23 juillet, ainsi que 6 et 20 août, à 21h, sur réservation au 06 72 56 42 70.

Nous vous attendons nombreux !



Propriétaire de cochons, protégez vos cochons et ceux des autres.

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie animale due à un virus qui touche exclusivement les porcs domestiques et les sangliers. En élevage, le taux de mortalité est proche de 100%.

La Préfecture du Territoire de Belfort en appelle donc à la vigilance des détenteurs concernés qui doivent déclarer les lieux de détention de leurs suidés auprès de l'Établissement de l'Élevage (EDE) de Franche-Comté

(Tél : 03 81 82 67 00), mail contact@edefc.fr, 1B rue des entreprises - BP 65 - 25410 VELESMES-ESSARTS



Passage du Tour de France féminin

Dimanche 31 juillet, le Tour de France féminin passera par Giromagny lors de sa 8^e et dernière étape : Lure-La Planche des Belles Filles. Les coureuses traverseront la ville par l'axe rue du Tilleul-Fg de France à 16h30 et la caravane composée d'une quarantaine de véhicules stationnera en ville à partir de 15h.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Crédit photos : Thierry Marline, Naomi Margerard

Ont participé à ce numéro : Louis Marline, Barbara Natter, Christian Orlandi, Patricia Vuillaumié

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 229 - Dépôt légal 06-2022